

Nous, c'est **PONTOISE**

Le mag

P.9

Élections municipales : mode d'emploi

Vivre Pontoise

Un nouveau parking
pour le quartier Bossut

P. 6

Vivre Pontoise

« J'ai tout essayé », une soirée
pour repenser la parentalité

P. 8

À la rencontre de

Michel Petit,
Président de l'UIA de Pontoise

P. 16

Au programme



3

Instantanés

Retour en images sur
les événements du mois écoulé

12

Engagés

L'actualité des associations

16

À la rencontre de

Michel Petit
Président de l'UIA de Pontoise



6

Vivre Pontoise

Un nouveau parking
pour le quartier Bossut

13

Près de chez vous

Les échos de notre vie
économique

20

Pêle-mêle

Conseil cuisine, info insolite...
Votre pause détente.



9

En action

Élections municipales 2026 :
mode d'emploi

15

Quelle histoire !

Le clocher de Saint-Maclou

21

Le guide



 **01 30 73 80 33**

POLICE MUNICIPALE

Caserne Bossut
Rue du Premier-Dragons
Ouvert tous les jours
de 7 h 45 à 1 h.



Nous, c'est Pontoise

Nous, c'est Pontoise n° 14, mars 2026. Tirage : 17 000 exemplaires – Imprimé avec des encres végétales sur papier 60 % recyclé et 40 % issu de la gestion durable des forêts. Directrice de la publication : Stéphanie Von Euw. Directrice de la communication : Isabelle Onillon. Conception graphique : Citizen Press, Paris. Mise en page : service communication. Rédaction et photographies : service communication de la ville, F. Dejardin, J. Bigorne, P. Prévot, Shutterstock. Photographie et impression : Imprimerie Réveil de la Marne – 4, rue Henry-Dunant – 51200 Épernay. Distribution en boîtes aux lettres : Isa+. Dépôt légal : à parution. Nous écrire : Direction de la communication – Hôtel de ville – 2, rue Victor-Hugo 95300 Pontoise. Tél. : 01 34 43 34 32. E-mail : communication@ville-pontoise.fr.

Suivez-nous



L'essentiel
de l'actualité sur
ville-pontoise.fr
et l'appli Ville de Pontoise

Instantanés



Le 15 janvier, 400 spectateurs ont assisté à **la finale du 24^e concours international Piano Campus**. Le pianiste allemand Ben Lepetit, excellent sur les répertoires de Lise Borel et Serguei Rachmaninov, a battu un record en décrochant le Piano Campus d'Or et 8 autres prix.



Lundi 16 février à 15h, **la caserne Lange à Pontoise a accueilli la cérémonie annuelle d'hommage aux héros de la Gendarmerie nationale**, en présence du préfet du Val-d'Oise, Philippe Court et des autorités départementales.

Durant la période préélectorale,
l'éditorial est suspendu jusqu'à la tenue
des élections municipales.

Instantanés



Au Dôme, **samedi 14 février, les stylos ont remplacé les roses.** Quarante-trois enfants et quatre-vingt-sept adultes ont planché sur la dictée municipale. Au terme de l'épreuve, des récompenses ont distingué les meilleurs de chaque catégorie. Bravo à tous !



Ils étaient tous vêtus de blanc. Ce vendredi 20 février, **les seniors pontoisiens ont joué la carte de cette couleur à l'occasion d'une nouvelle édition de l'après-midi dansante** organisée par le service seniors.



Jeudi 19 février, **à l'école des Maradas, parents et élèves ont partagé un goûter** en présence de Stéphanie Von Euw, maire de Pontoise. Ces rencontres régulières permettent d'échanger avec les familles sur le quotidien scolaire.

Le 28 janvier dernier, les enfants du Conseil municipal des enfants ont découvert le Sénat.

Salle des conférences, livre d'or, bibliothèque et hémicycle ont jalonné cette visite, offrant un aperçu concret du fonctionnement de l'institution et de ses lieux emblématiques.



Mercredi 18 février, à l'espace Cordeliers, la police municipale proposait aux familles un Café Police consacré à la sécurité routière.

Quiz, ateliers et apprentissage de la circulation ont rythmé l'après-midi. Plus de 70 participants sont repartis avec un diplôme sous le bras.



Mardi 3 février 2026, à l'Office de tourisme de Cergy-Pontoise, **la Ville de Pontoise a reçu le 3^e prix ex aequo du Concours Lumières 2025** pour la mise en lumière de ses remparts. Organisé par le SERCE, syndicat des entreprises de génie électrique, ce concours distingue les projets exemplaires de valorisation du patrimoine.



+ de photos



Un nouveau parking pour le quartier Bossut



En fonctionnement depuis le 2 février, le nouveau parking accompagne l'aménagement de la ZAC Bossut.

Le quartier Bossut poursuit sa transformation et franchit une nouvelle étape avec l'ouverture, le 2 février, d'un parking public intégré au cœur de la ZAC. Confié à Indigo, l'équipement applique une gratuité de 30 minutes, en cohérence avec les règles de stationnement du quartier.

Le site propose 100 places, dont 80 destinées au public et 20 réservées, à terme, aux services municipaux et aux enseignants de la future école attendue pour la rentrée 2026-2027. D'ici là, l'ensemble des emplacements reste accessible à tous. Le parking comprend également sept bornes de recharge électrique — dont deux dédiées aux véhicules municipaux — deux places pour les personnes à mobilité réduite ainsi qu'un point de paiement.

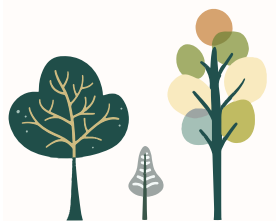
Un aménagement à dominante paysagère

Implanté sur une parcelle triangulaire de 4 300 m², le projet se distingue par la place accordée au végétal, avec 1 700 m² d'es-



1 700 m²

végétalisés
sur 4 300 m² aménagés



52 arbres

plantés

paces paysagers. La circulation s'organise autour d'un anneau central, dans une logique d'ouverture et de continuité avec l'espace public environnant. Si les voies sont traitées en enrobé pour garantir leur durabilité, les stationnements ont été réalisés en pavés béton drainants aux joints enherbés, favorisant l'infiltration naturelle des eaux.

L'ensemble des eaux pluviales est ainsi géré sur site, sans rejet dans les réseaux, grâce à trois prairies inondables de 40 cm de profondeur et à un bassin enterré. Cinquante-deux arbres ont été plantés, complétés par des arbustes et couvre-sols sélectionnés pour leur résistance aux aléas climatiques et leur capacité à favoriser la biodiversité. Des nichoirs viendront enrichir cet écosystème.

Une signalétique pédagogique expliquera prochainement aux usagers les choix environnementaux retenus.



Ravalement

Une nouvelle campagne d'aide lancée

Le conseil municipal du 12 février a reconduit la campagne d'aide au ravalement dans le cadre du dispositif Action Cœur de Ville. Cette année, le dispositif concerne une partie de la rue Pierre-Butin (du n°11 au 69 et du n°14 au 70).

Concrètement, la Ville peut financer jusqu'à 30 % du montant hors taxes des travaux, dans la limite de 20 000 € par projet, grâce à une enveloppe annuelle de 70 000 €. Sont concernés les propriétaires occupants, bailleurs, copropriétés et certaines SCI. Les travaux doivent porter sur des façades visibles depuis l'espace public, être réalisés par des entreprises qualifiées et respecter les autorisations d'urbanisme. Après accord, les bénéficiaires disposent de dix-huit mois pour réaliser le chantier. Le versement intervient sur présentation des factures et de l'attestation de conformité. Les dossiers sont à déposer avant le 30 juin 2027 auprès du service urbanisme.

Bon à savoir



INSCRIVEZ VOTRE ENFANT À L'ÉCOLE

La campagne des inscriptions scolaires et des demandes de dérogation, pour les enfants nés en 2023 et les nouveaux arrivants, se déroulera du 30 mars au 3 mai. Les démarches s'effectuent en ligne via le Portail Famille ou auprès du service Éducation en mairie. Les demandes de dérogation doivent être déposées dans ce même délai.

Sécurité

Casque obligatoire en centre-ville



Pour renforcer la sécurité routière, un arrêté préfectoral impose le port d'un casque homologué pour les utilisateurs d'engins de déplacement motorisés (trottinettes électriques, gyropodes, hoverboards). La mesure s'applique aux secteurs du centre-ville et de la gare, des Cordeliers, des Louvrais, de Marcouville et de Larris-Maradas. Le non-respect de cette obligation est passible d'une contravention de 2^e classe.

Appel à candidatures

Déposez votre candidature pour la Fête de la musique !



Le 21 juin, Pontoise vivra au rythme de la Fête de la musique. À cette occasion, la Ville lance un appel à candidatures ouvert aux associations, artistes amateurs et professionnels. Concerts et animations en extérieur pourront se tenir place du Grand-Martroy, place des Moineaux, au kiosque du jardin de la Ville et sur d'autres sites pontoisiens. Les dossiers sont à déposer avant le 31 mars via le formulaire en ligne sur www.ville-pontoise.fr.



Pour plus d'informations

Rendez-vous sur le site www.ville-pontoise.fr en scannant le QR-Code.

La ville des enfants

« J'ai tout essayé ! », une soirée pour repenser la parentalité

Le service petite enfance propose, le 31 mars à 20h au Dôme, une conférence-débat consacrée aux défis éducatifs du quotidien.



Que faire lorsque l'autorité s'effrite, que les mots n'atteignent plus et que l'on se surprend à murmurer, épuisé : « J'ai tout essayé » ? C'est à cette interrogation familière que répondra Marie-Audrey Boisard, coach parentale spécialisée dans la relation parent-enfant et le burn-out pa-

rental, lors d'une soirée-débat organisée mardi 31 mars.

Le titre, emprunté à l'ouvrage d'Isabelle Filliozat, annonce la couleur : il sera question de comprendre ce qui se joue derrière les colères, les refus et les silences. Entre 1 et 5 ans – âge parfois qualifié de « terrible two » – l'enfant découvre la puissance de ses émotions. Une étape fondatrice, loin d'être un échec éducatif. « Il s'agit souvent de trouver l'origine du malaise plutôt que de multiplier les réponses », résume l'intervenante.

Changer de regard

Longtemps, l'éducation s'est transmise sans être discutée. « Nos aînés ne se questionnaient pas ainsi », observe Marie-Audrey Boisard. La génération ac-

tuelle, elle, oscille entre héritage et remise en cause. Être parent suppose désormais d'apprendre, d'expérimenter, parfois de désapprendre. « *Nous sommes à la fois maîtres et élèves* », analyse-t-elle.

Ouverte aux familles comme aux professionnels de la petite enfance, la conférence entend offrir un espace d'écoute et de réflexion. Une parenthèse pour sortir de la culpabilité et retrouver, sinon des certitudes, du moins une forme de sérénité.

Contact

Conférence-débat « J'ai tout essayé ! »
Mardi 31 mars à 20h – Dôme
Entrée gratuite

Animation

Chasse aux œufs au Jardin de la ville

Le samedi 11 avril, à partir de 15 heures, le Jardin de la ville prendra des airs de clairière enchantée à l'occasion de la chasse aux œufs. Les enfants pontoisiens, munis de leur panier, partiront à la recherche d'œufs multicolores dissimulés dans les bosquets et les buissons. Les trouvailles seront ensuite échangées contre un sachet de chocolats auprès des animateurs.

Afin que chacun profite pleinement de l'après-midi, deux zones de recherche seront réparties par tranche d'âge : une zone pour les enfants âgés de 3 à 6 ans accompagnés d'un seul parent, une zone pour les enfants de 7 à 11 ans, qui chercheront les œufs en autonomie.

Des animations et un goûter

Après la chasse aux œufs, place aux animations. Ateliers créatifs – coloriage, maquillage, confection de masques ou d'œufs en papier – compléteront la fête. Courses en sac, relais à la cuillère et visite du lapin mascotte rythmeront ce rendez-vous familial. Un goûter sera proposé aux enfants, tandis qu'un food truck sucré accueillera les parents pour une pause gourmande. À noter que la chasse est réservée uniquement aux enfants



pontoisiens de 3 à 11 ans. L'inscription, gratuite et obligatoire, s'effectue sur le site de la ville du 9 mars au 5 avril.

Contact

Chasse aux œufs
Samedi 11 avril de 15h à 18h - Jardin de la ville
Inscription obligatoire sur www.ville-pontoise.fr

En action

Élections municipales 2026 : mode d'emploi

Les prochaines élections municipales se tiendront les dimanches 15 et 22 mars 2026.

À Pontoise, ce rendez-vous démocratique permettra d'élire les conseillers municipaux qui porteront les projets de la ville pour les années à venir.

Liste des bureaux de vote, horaires d'ouverture, déroulement du scrutin, vote par procuration, pièces d'identité à présenter...

Retrouvez dans ce dossier pratique l'ensemble des informations utiles pour voter en toute sérénité.

Pratique

Où voter à Pontoise ?

Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2026. Avant de vous rendre aux urnes, vérifiez l'adresse de votre bureau de vote et prenez connaissance des informations utiles pour participer sereinement à ce rendez-vous démocratique.



A Pontoise, la ville compte un total de 22 bureaux de vote, répartis sur l'ensemble du territoire communal. Chaque électeur est ainsi rattaché à un bureau déterminé par son adresse de résidence.

Quelques semaines avant l'échéance, la carte électorale est adressée à domicile. Elle précise le numéro et l'adresse du bureau dont vous dépendez. Les nouveaux majeurs, les nouveaux habitants ou les personnes récemment naturalisées la reçoivent automatiquement.

Un doute sur votre lieu de vote ?

Le plan ci-contre vous permet de le localiser facilement. Les informations sont également disponibles sur le site de la Ville.

Le temps du vote

Le jour du scrutin, munissez-vous d'un titre d'identité. La carte électorale facilite les vérifications, mais elle n'est pas obligatoire : si vous êtes inscrit sur la liste d'émargement et que vous justifiez de votre identité, vous pourrez voter.

À l'entrée du bureau, les membres du bu-

reau vérifient votre inscription. Vous prenez ensuite les bulletins des listes candidates, puis gagnez l'isoloir pour effectuer votre choix à l'abri des regards. L'enveloppe est déposée dans l'urne, sous le contrôle du président du bureau. Une formule prononcée — « A voté » —, une signature, et le geste citoyen est accompli. Les bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 20 h, sans interruption, les dimanches 15 et 22 mars 2026.



SENIORS, DÉPLACEZ-VOUS AVEC LE FIACRE !

Les seniors pontoisiens âgés de plus de 65 ans peuvent bénéficier gratuitement du minibus *Le Fiacre* pour se rendre à leur bureau de vote. Pour bénéficier de ce service de proximité, il suffit d'effectuer les modalités d'inscription auprès du service seniors de la ville au 01 34 35 30 73. Les demandes sont à effectuer en amont du scrutin, dans la limite des places disponibles.

À noter

CALENDRIER ET DÉROULEMENT DU SCRUTIN

Les élections municipales 2026 auront lieu en mars. Comme pour chaque renouvellement des Conseils municipaux, ce scrutin se déroule en deux tours, si nécessaire.





Où trouver mon bureau de vote ?

1. Hôtel de ville

2, rue Victor-Hugo

2. Groupe scolaire du Parc-aux-Charrettes

Place du Parc-aux-Charrettes

3. Maison des associations

Place du Petit-Martroy

4-5. Groupe scolaire de l'Hermitage

Rue Jean-Paul-Soutumier

6-7-20. Groupe scolaire des Cordeliers

Boulevard des Cordeliers

8-9. Groupe scolaire Jean-Moulin

Avenue Kennedy

10-11-12. Groupe scolaire Eugène-Ducher

Boulevard de l'Europe

13-14-15. Groupe scolaire Ludovic-Piette

Rue du Clos de Marcouville

16-17. Groupe scolaire Gustave-Loiseau

Rue des Pousse-Cailloux

18-21. Groupe scolaire des Larris

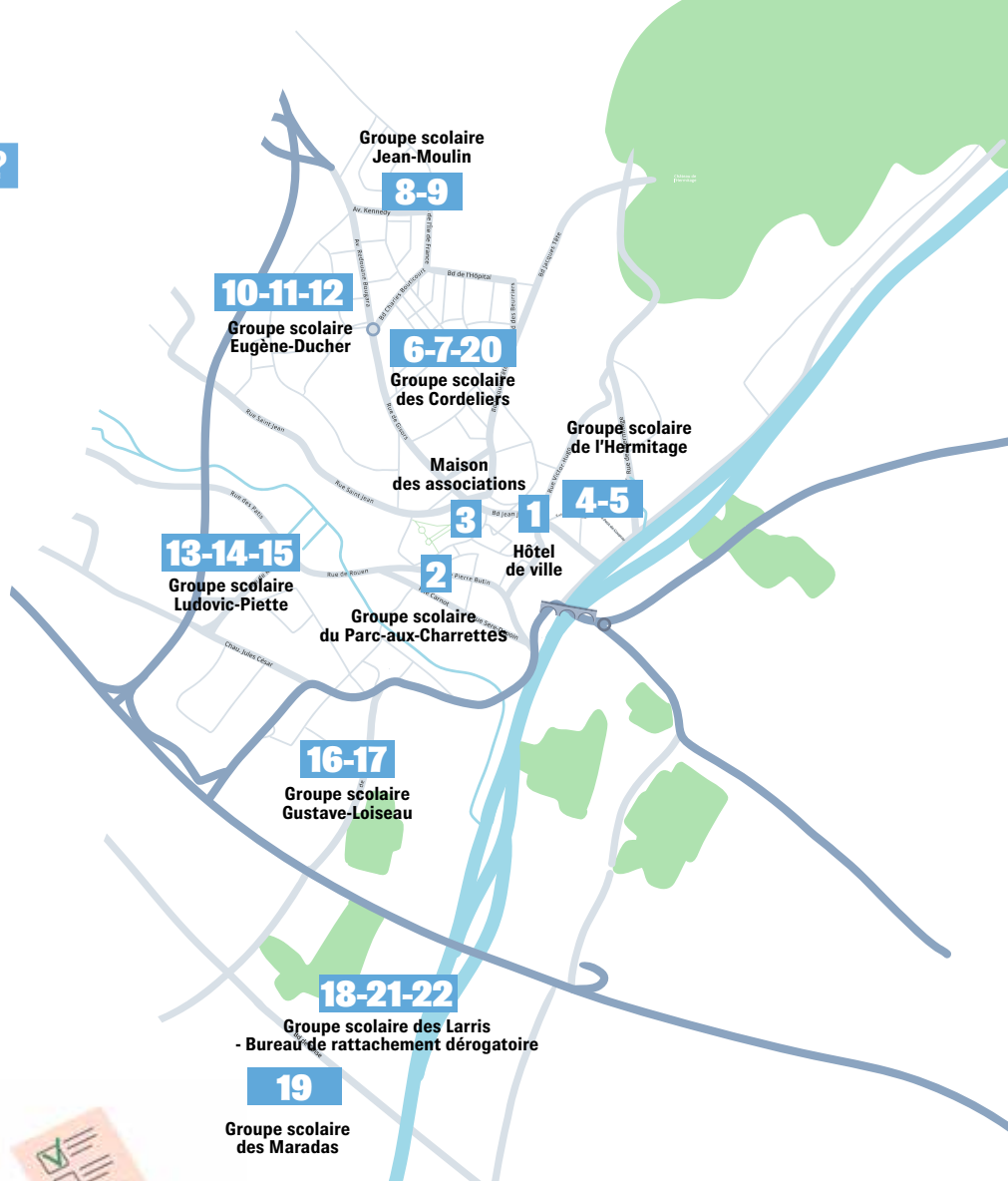
Les Larris Pourpres

19. Groupe scolaire des Maradas

Avenue de l'Est

22. Bureau de rattachement dérogatoire

Les Larris Pourpres



Voter par procuration : comment faire ?

Vous allez être absent le jour du vote d'une élection ?

Vous pouvez charger un électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote.

Pour cela, vous devez faire une procuration de vote. Faire cette démarche au plus tôt vous assure de pouvoir voter par procuration le jour du vote. Aujourd'hui, plusieurs solutions existent pour établir une procuration :

- En ligne, via le téléservice Maprocuration, en vous connectant avec FranceConnect. Après cette étape, il faudra valider la démarche physiquement auprès d'une autorité habilitée.
- Sur place, en vous présentant en personne dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, un tribunal judiciaire ou un lieu d'accueil défini par la préfecture.

Dans tous les cas, vous devrez fournir un justificatif d'identité ainsi que les informations permettant d'identifier la personne que vous chargez de voter à votre place (nom, prénoms, date de naissance et, si possible, numéro d'électeur).

Depuis 2025, il est également possible d'établir une procuration entièrement dématérialisée grâce au dispositif France Identité – sans passer par une démarche en présentiel – si vous disposez d'une identité numérique sécurisée.

QUELQUES RÈGLES À CONNAÎTRE

1. Le mandataire doit être inscrit sur une liste électorale, mais pas nécessairement dans la même commune que vous.
2. Une même personne ne peut être mandataire que pour une seule procuration en France.
3. Vous pouvez établir une procuration pour un seul tour ou pour les deux tours si vous serez absent.
4. Enfin, Il est fortement conseillé d'anticiper votre demande le plus tôt possible.

Emploi

Job dating : 5^e édition au Dôme

**La Gazette du Val d'Oise
en partenariat avec la ville de Pontoise
organise une nouvelle édition d'un
job dating !**

Le mercredi 8 avril 2026, le Dôme accueillera la cinquième édition du job dating organisé par La Gazette du Val-d'Oise, en partenariat avec la ville de Pontoise, France Travail et la Mission Locale. De 13 heures à 17 heures, employeurs et candidats pourront se rencontrer sans intermédiaire, dans un format direct et efficace.

Les deux précédentes éditions avaient rassemblé près de 500 visiteurs chacune. Cette nouvelle session annonce de très nombreux postes à pourvoir dans des secteurs variés. Pour les entreprises, l'événement offre l'opportunité de présenter leur activité et d'échanger avec de nombreux profils en un temps resserré. Pour les candidats, il permet de découvrir un large éventail d'offres et de dialoguer directement avec les recruteurs.



Reprise d'emploi et recrutement

Deux conférences rythmeront l'après-midi. La première sera consacrée à la reprise d'activité : aides et dispositifs mobilisables pour le retour en emploi ou en formation, solutions de mobilité ou de garde d'enfants. La seconde abordera les méthodes de recrutement, les dispositifs d'aide à l'embauche et à la formation. Autant de clés pour accompagner à la fois les demandeurs d'emploi dans les démarches et leur permettre de proposer aux employeurs des aides à l'évaluation, au recrutement, et à la formation.

Contact

Mercredi 8 avril de 13h à 17h au Dôme - entrée libre

Permanence

Cap sur l'emploi à Marcouville

Dans le cadre des permanences de la Maison du projet et du développement de l'emploi, une réunion d'information collective a été organisée avec la Mission locale AVEC, mercredi 18 février à 16h, à la Maison du projet à Marcouville.

Destinée aux habitants du quartier, elle a présenté le calendrier du renouvellement urbain de Marcouville et les premières fiches de poste liées aux chantiers à venir. Le programme prévoit plus de 34 000 heures d'insertion, dont 3 600 heures pour les opérations portées par la Ville. À titre d'exemple, la Plaine des sports représente 300 heures et la future crèche 200 heures. La rencontre a permis aussi de recueillir des candidatures.

Contact

Maison du projet – 20bis des Hauts de Marcouville -
Permanence sans rendez-vous chaque mercredi
de 16h à 18h30

COUP DE COEUR

Stage musical avec la Cité éducative

Dans le cadre de la Cité éducative, le service jeunesse propose un stage gratuit de création musicale aux élèves de 4^e et 3^e des collèges Nicolas-Flamel et Simone-Veil.

Organisé du 27 au 29 avril de 14h à 16h, puis le 30 avril de 10h à 16h, il sera animé par l'association La Ruche. Les participants travailleront l'écriture et la production d'un titre, autour d'un thème choisi collectivement. Le projet se conclura par un enregistrement au studio La Lanterne, à Cergy.

Contact

Inscriptions obligatoire auprès du service jeunesse
au 0130 3128 55

Près de chez vous



La pharmacie Sainte-Trinité vous accueille rue de l'Hôtel de ville.

Pharmacie

Votre santé, notre priorité

En déménageant au 3, rue de l'Hôtel de ville, la pharmacie de la Sainte-Trinité a gagné en place pour proposer de nouveaux services.

Le 16 février dernier, le quartier du centre-ville a retrouvé une officine. La pharmacie de la Sainte-Trinité a ouvert ses portes au 3, rue de l'Hôtel de ville. Implantée depuis avril 2024 au 15, quai du Pothuis, elle gagne en espace pour proposer de nouveaux services à la patientèle du lundi au samedi de 8h30 à 19h30. « Dans ce local de 110 m², nous disposons désormais de 3 salles dédiées aux entretiens pharmaceutiques, aux vaccinations (possibles dès 11 ans) et aux essais de matériel orthopédique. Nous pouvons étendre notre offre de parapharmacie, présenter les nouveautés de notre gamme de compléments alimentaires et de produits de soins pour le corps et aménager un bar à tisanes pour des dégustations les samedis de 8h30 à 13h », explique la directrice

Josiane Katcha Tiatou, docteur en pharmacie diplômée de la Faculté de Turin, à la tête d'une équipe de six personnes. « Nous continuons de procéder à des Tests Rapides d'Orientation Diagnostique (TROD), de prescrire et administrer des vaccins et de disposer d'un service de télémedecine. Mais, nous sommes aussi en capacité de proposer des entretiens pharmaceutiques en espace confidentiel (aux femmes enceintes, aux personnes asthmatiques ainsi qu'aux patients sous anticancéreux) et de développer des programmes de prévention ciblés », conclut la directrice.

Contact

Pharmacie de la Sainte-Trinité – 3, rue de l'Hôtel de ville. Tél. : 01 30 73 00 03 ou www.pdlst.fr



Bienvenue

Notre-Dame du Balai

Pour sa boutique ésotérique ouverte du mardi au samedi de 11h à 14h et de 16h à 19h située 4, rue des Balais, Cassandra Rogereau ne pouvait trouver meilleur nom. Référence à un poème de James Gérard Shaw, « Notre Dame du Balai » rappelle que le chemin du sacré et de la sainteté n'est pas réservé à une élite. Sa boutique permet à tous de s'immerger dans divers univers spirituels. Vous pouvez y découvrir les bienfaits de la lithothérapie, de l'herboristerie ou de l'astrologie, rechercher l'arôme d'encens indien, la lotion antillaise ou la bougie qui siée le mieux à vos prières ou à vos rituels de purification.

Contact

Notre-Dame du Balai
4, rue des Balais

mail : notredamedubalai@gmail.com
ou [instagram.com/notredamedubalai](https://www.instagram.com/notredamedubalai)

Déménagement

Le Jardin de O'Hara s'agrandit !

Installée depuis 2023 au 18, place Notre-Dame, la fleuristerie « Le Jardin de O'Hara » a déménagé au 26, place Notre-Dame. Dans son magasin ouvert du mardi au dimanche, Camille Mayeur propose uniquement des fleurs de saison. Vous pourrez trouver mimosas, renoncules, anémones, roses, hortensias, bulbes, dahlias et pivoines pour des mariages, fêtes ou deuils. Tél. : 01 70 69 46 20

Atelier

Créer ou reprendre une entreprise

Lundi 23 mars à 14h30, l'Office de commerce, de l'artisanat et de l'entrepreneuriat accueille un atelier de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val-d'Oise (CMA 95) intitulé « Créer ou reprendre une entreprise : les informations indispensables ». Cette rencontre s'adresse aux commerçants, artisans et porteurs de projet souhaitant structurer leur démarche. Inscription au 06 34 36 55 43 ou deveco@ville-pontoise.fr.

À noter

Des ateliers proposés par la CCI

Du 16 au 20 mars, la CCI Val-d'Oise organise une série d'ateliers dédiés aux entrepreneurs et porteurs de projet à Cergy. Au programme : ateliers pratiques pour structurer son activité, développer sa stratégie ou trouver des financements, avec des conseils d'experts. Renseignements et inscriptions au 01 34 41 41 41 ou sur entreprises.cci-paris-idf.fr.

Dispositif

S'informer sur les directives anticipées

Le Centre Communal d'Action Sociale propose un nouveau temps d'information sur les directives anticipées au mois de mars.

Le Centre Communal d'Action Sociale organise, jeudi 26 mars 2026 à 14 heures, à la Maison des Associations, une réunion d'information consacrée aux directives anticipées. Cette rencontre, menée en partenariat avec l'association JALMALV (Jusqu'à la mort accompagner la vie), s'adresse à toute personne souhaitant mieux comprendre ses droits en matière de fin de vie. La séance se déroulera en deux temps. Un premier moment collectif permettra de présenter le cadre juridique des directives anticipées et d'ouvrir la discussion à l'aide d'un support ludique favorisant la réflexion. L'objectif : rendre accessible un sujet souvent perçu comme complexe ou dé-

licat. Dans un second temps, des entretiens individuels seront proposés afin d'accompagner celles et ceux qui souhaitent rédiger leurs directives et, si besoin, les déposer sur Mon Espace Santé. Le nombre de participants est limité à douze personnes afin de garantir un échange de qualité. L'inscription est obligatoire auprès du CCAS, par téléphone ou par courriel.

Fin de vie : connaître ses droits

Les directives anticipées permettent à toute personne majeure d'exprimer par écrit ses volontés concernant les décisions médicales qui pourraient être prises si elle ne pouvait plus s'exprimer.

Elles peuvent notamment préciser ses souhaits relatifs à la poursuite, à la limitation ou à l'arrêt de traitements. Après deux premières sessions organisées en 2025, le CCAS renouvelle cette démarche d'information pour accompagner les habitants dans une réflexion personnelle et éclairée.

Contact

Centre Communal d'Action Sociale
34, rue Alexandre-Prachay
Tél. 01 34 35 30 75
Mail : ccasaccueil@ville-pontoise.fr



Tous en rouge au Caméléon...

Le service seniors donne rendez-vous vendredi 10 avril, de 14h à 17h, au Caméléon, pour un bal placé sous le signe du rouge. Valse, tango, rock : toutes les danses seront à l'honneur, à condition d'arborer une touche écarlate. L'après-midi sera animé par un DJ, dans une ambiance conviviale. Alors, vous venez ?

Contact

Service seniors – 34, rue Alexandre-Prachay
Tél. : 01 34 35 30 73 - service.seniors@ville-pontoise.fr



Santé

Mars bleu : pensez au dépistage !

Mars Bleu est le mois dédié à la prévention du cancer colorectal, l'un des plus fréquents en France, avec près de 47 000 nouveaux cas chaque année. À cette occasion, une campagne nationale rappelle l'importance du dépistage. Simple, gratuit et rapide, le test est envoyé à domicile et peut être réalisé soi-même. Il est recommandé tous les deux ans aux femmes et aux hommes de 50 à 74 ans. Un geste de prévention essentiel pour agir au plus tôt.

Contact

www.depistagecancersidf.com



Une des cloches de la cathédrale Saint-Maclou
Ville de Pontoise



La façade de Saint-Maclou et son clocher.
Ville de Pontoise

Histoire

Le clocher de Saint-Maclou

Le grand chantier de restauration de la cathédrale Saint-Maclou commencera par le clocher, l'élément le plus en hauteur de l'édifice. Connaissez-vous son histoire et celui de ses cloches ?

Le clocher de Saint-Maclou est érigé durant la seconde moitié du XV^e siècle, à la fin de la Guerre de Cent Ans. Il est de style gothique flamboyant dans sa partie basse. Le tympan au décor de flammes situé au-dessus de la porte est caractéristique de ce style, tout comme les pinacles richement ornés. La partie supérieure date en revanche du milieu du siècle suivant. Le lanternon, partie circulaire qui couronne le clocher, est l'œuvre de Pierre Lemercier, un célèbre architecte. Il serait également l'auteur du bas-côté sud de la cathédrale. Le lanternon est de style Renaissance. En effet, il s'inspire des tholos, ces temples circulaires de l'Antiquité. Il culmine à 45m de hauteur et il faut gravir 175 marches pour y accéder.

Trois cloches rescapées

Le clocher renferme un trésor peu visible mais bien sonore : les cloches qui datent de plusieurs centaines d'années. Le clocher a compté jusqu'à huit cloches mais la plupart ont été fondues à la Révolution. Il n'en reste désormais plus que trois. En effet, un décret du 23 juillet 1793 imposait aux églises de fondre toutes leurs cloches à l'exception d'une seule, afin de produire des armes pour l'armée révolutionnaire. Les trois cloches de Pontoise sont donc de

véritables rescapées car une seule aurait dû parvenir jusqu'à nous.

Eloy, Henry et Louise sonnent pour vous

Chaque cloche est baptisée et possède un prénom. Eloy et Henry datent respectivement de 1543 et de 1554, tandis que Louise, la plus jeune, ne date « que » de 1735. Elle est un « bourdon », c'est la plus grosse des cloches. Elle sert notamment à sonner le glas lors des enterrements. De là vient l'expression : « avoir le bourdon » !

Les cloches de Saint-Maclou avaient autrefois d'autres concurrentes. L'église elle-même disposait d'un second clocher sur la croisée du transept. Il a été supprimé au XVIII^e siècle car il avait subi de gros dommages lors d'un orage. En face de Saint-Maclou se trouvait également la mairie médiévale. Celle-ci disposait d'un beffroi avec ses propres cloches. Ce clocher est supprimé au XVIII^e siècle quand le bâtiment, trop vétuste, est rénové.

Ainsi, depuis plus de deux cents ans, les cloches de Saint-Maclou rythment la vie des Pontoisiens du centre ancien.

MICHEL PETIT

PRÉSIDENT DE L'UIA DE PONTOISE ET SA RÉGION

Se cultiver à tous âges

Le 15 janvier dernier à la Maison des associations, l'Université Inter-Ages (UIA) de Pontoise et sa région a fêté ses 40 ans d'existence. Une partie de ses 428 adhérents étaient là pour échanger, se remémorer de bons souvenirs, suivre la conférence de Patrick Glâtre (Monsieur cinéma de Val-d'Oise Tourisme) et se restaurer au son de Swing Complices. Michel Petit, président de l'association depuis 2021, a, lui, pris la parole, le temps d'une rétrospective. « L'UIA de Pontoise et sa région fait partie de ma vie depuis dix ans. Être son président est presque un job à temps plein », sourit ce retraité, docteur en biologie, qui fut technicien puis directeur Recherche et Développement de la branche agriculture de Sandoz. « L'UIA a été ma première expérience associative. J'y suis venu par curiosité et intérêt pour son programme de conférences ». Créée en 1986 à l'initiative de l'Office Social Municipal et du Foyer des Jeunes Travailleurs, l'association pontoisienne propose à des adhérents de tous âges – retraités, étudiants, actifs ayant du temps libre – de suivre des conférences sur l'histoire, l'histoire de l'art, la musique, la philosophie, la littérature, les sciences et la géopolitique.

40 ans de conférences

« Comme 250 autres Universités (UIA, TL, UTA, UP) en France, l'un de nos fondements est l'accès à la culture pour tous et la formation tout au long de la vie », rappelle Michel Petit. « Pour favoriser l'attrac-

tivité de notre programme annuel, une commission de 9 personnes le prépare durant 8 mois. Des découvertes se font en suivant des conférences d'autres universités et des reportages à la télévision, en faisant des rencontres et en recevant des candidatures spontanées. Et puis, il y a aussi nos conférenciers "historiques" comme Thierry Soulard (Histoire et Histoire de l'art) et Marc Dumont (Musique) qui nous accompagnent depuis près de 20 ans et animent souvent des cycles », souligne le président.

Ateliers d'arts plastiques

« Notre association, au succès jamais démenti, a vécu sans subventions durant 35 ans ! 1 070 conférences ont été animées par 185 intervenants, parfois de renommée internationale comme les géopolitologues Dorothee Schmid et Christophe Ventura ». Au fil du temps, l'UIA s'est diversifiée pour proposer de nouvelles activités. « Il y eut des cours de langue et même 29 voyages organisés entre 2002 et 2019. Aujourd'hui, nos ateliers hebdomadaires de dessin et peinture proposés par les artistes professionnels Istvan Hecsko, Jérôme Delépine et Sylvie Klyss forment notre autre facette dynamique. Ces intervenants passionnés font découvrir leur art à une centaine d'artistes débutants ou confirmés, âgés de 18 à 101 ans. Simplicité et bonne humeur sont de mise », conclut Michel Petit.



BIO

Docteur en biologie
retraité, Michel Petit
est membre de l'UIA
de Pontoise
et sa région depuis
dix ans et y occupe
le poste de
président
depuis 2021.

C'EST EN VILLE

Sur la saison 2025-2026, l'UIA de Pontoise et sa région organise 85 conférences d'1h30 à la Maison des associations ou au cinéma Utopia pour des adhérents originaires de 50 villes qui ont le choix entre un suivi à la séance (pour 9€ ainsi qu'une cotisation annuelle de 15€), une carte de 10 conférences ou un forfait à l'année. Ses ateliers de dessin et peinture (aquarelle, pastel, huile, etc) se déroulent à la salle Hirondelle, au 3bis, rue Jean-Paul-Soutumier. Comptez 475€ pour un forfait annuel de 30 ateliers de 3 heures.
www.uiapontoise.com

À Pontoise, un logement digne pour tous : notre priorité

À Pontoise, nous affirmons un principe simple : la dignité des habitants passe avant les intérêts privés. Face à l'habitat indigne, aux divisions abusives et aux dérives du marché locatif, la Ville renforce ses contrôles et refuse que certains propriétaires mettent en danger la santé ou la sécurité des Pontoisiens.

Le logement, un enjeu de justice sociale et un droit fondamental

Le logement n'est pas un bien marchand comme un autre. Quand un bail s'interrompt brutalement, quand les démarches deviennent trop complexes ou quand un logement se dégrade dans l'indifférence, ce sont les plus fragiles qui en souffrent. La Ville s'y oppose : chaque signalement est pris en charge, accompagné et suivi. Aucun habitant ne doit affronter seul un logement indigne. Et pourtant, nous avons dénombré 121 signalements pour habitat indécemment.

Une politique municipale assumée et structurée

Notre action repose sur trois axes :

- garantir la décence et la sécurité des logements
- encadrer strictement le parc ancien et les pratiques abusives
- simplifier les démarches pour les familles.

Ces choix permettent d'agir rapidement, efficacement et dans l'intérêt général.

Habitat indigne : tolérance zéro

Humidité, installations dangereuses, divisions illégales : dès que la santé ou la sécurité est menacée, la Ville intervient. Les propriétaires négligents sont rappelés à leurs obligations et les travaux imposés. Le droit au logement digne ne se négocie pas. 22 arrêtés préfectoraux sont à ce jour en vigueur pour réalisation obligatoire de travaux.

Permis de louer : un rempart essentiel contre les marchands de sommeil

Dans les secteurs les plus exposés, l'autorisation préalable de mise en location empêche la remise sur le marché de logements dégradés. Grâce au permis de louer, de nombreux logements ont été remis en état avant d'accueillir des locataires. Étendu à davantage de rues, renforcé par l'exploitation des données CAF et par la compétence municipale de verbalisation, le dispositif protège directement les familles. Aujourd'hui, 138 dossiers ont été étudiés, 94% ont donné lieu à des autorisations.

Permis de diviser : stopper la spéculation sur le dos des habitants

Le permis de diviser met fin aux découpages abusifs en surfaces minuscules ou dangereuses. Chaque projet doit respecter des normes strictes ; sinon, l'autorisation est refusée. La dignité des habitants passe avant toute logique spéculative.

Encadrement des meublés de tourisme : protéger l'offre pour les Pontoisiens

La multiplication des locations touristiques prive les habitants de logements accessibles et déséquilibre les quartiers. La Ville renforce donc les contrôles pour préserver une offre disponible pour les Pontoisiens.

Notre engagement est clair : garantir à chaque Pontoisien un logement digne et sûr. C'est notre priorité.

Groupe Union pour Pontoise

S. Von Euw, F. Daoust, A. Fromenteil, R. Dupâquier, L. Moal, L. Lambert, L. Belleville Dewalle, S. Blanchard, S. Delamare, P. Morcello, MC. Cabarrus, S. Guéry, C. Alves Pinto, P. Rouden, C. Kalnin, M. Lefebvre, E. Pezet, A. Ferré, R. Bouxom, S. Packert, R. Nkamwa Njinke, K. Lavenue, R. Delhorbe, MC. Déjardin, A. Legrand-Robert, F. Fromangé, B. Bury, Y. Birazan, H. Fritsch, L. Pâquet



**Ville de
Pontoise
L'appli
à votre
service !**



**Vous souhaitez connaître les événements organisés par la Ville ?
Faire une démarche en ligne ? Signaler une anomalie ?
Téléchargez l'appli Ville de Pontoise. Une mine d'informations vous attend !
Votre appli est disponible sur AppStore et GooglePlay+
en renseignant « Ville de Pontoise ».**

Les 15 et 22 mars rendez-vous aux urnes !

Cette tribune de notre groupe est donc la dernière du mandat.

En ma qualité de président du groupe, je tiens tout d'abord à remercier celles et ceux qui l'ont fait vivre et dire à toutes celles et ceux qui nous ont accompagnés que leur soutien a été important.

Certains membres du groupe ont dû céder la place pour des raisons de disponibilités où de déménagement mais ils ont largement contribué à nos réflexions et avis sur les sujets débattus au sein du conseil municipal.

Faire partie d'un conseil municipal c'est vouloir contribuer à l'amélioration du cadre de vie et à l'adaptation de la cité aux besoins des administrés et aux évolutions nécessaires des équipements qui leurs sont indispensables dans leur vie personnelle et professionnelle.

Cela peut amener à des tensions dans les débats et à des votes différenciés, mais doit avant tout permettre de trouver, décider et mettre en œuvre les bonnes solutions en évitant de vouloir seulement prendre des positions politiciennes sous couvert de sa « couleur politique ». L'image que donne trop souvent certains de nos élus nationaux est malheureusement dommageable par ce qu'elle fait porter sur l'en-

semble des élus le sentiment que l'intérêt personnel prime sur l'intérêt général alors que les élus locaux restent avant tout attachés à ce qui constitue le « bien vivre ensemble ».

Comme l'a souligné notre maire lors du dernier conseil municipal, les six ans du mandat auront été marqué par le respect et la bonne tenue des débats, ce dont je me félicite et qui mérite d'être signalé tant cela n'est pas le cas dans de nombreuses communes.

Vous recevez ce magazine peu de temps avant les élections qui se tiennent 15 et 22 mars prochain et nous formulons le souhait que celles et ceux qui sont inscrits sur les listes électorales seront au rendez-vous, dès le premier tour, pour désigner le futur conseil municipal.

En participant au scrutin, nous donnerons l'exemple aux jeunes en montrant que vivre dans un pays où démocratie et droit de vote nous permettent de nous exprimer mérite que l'on s'en serve !

Nous vous remercions à nouveau pour votre soutien et vous souhaitons le meilleur pour les temps à venir.

Le groupe « Vivre à Pontoise » – Contact : vivre-a-pontoise@orange.fr
Gérard Seimbille, Pascal Bourdou, Agnès Irrmann, Jean-Michel Adam, Sylvie Stein.

Une fiscalité plus juste

En 2020, Madame la maire alors candidate s'était engagée auprès des habitants : pas d'augmentation de la taxe foncière pendant le mandat 2020 – 2026. Cet engagement n'a pas été tenu.

Une hausse massive de la taxe foncière

Dès 2023 la majorité municipale a porté le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties de 42,07% à 47,07%, alors que la commune bénéficiait déjà de la hausse votée par le Parlement. Au total, la taxe foncière a augmenté de presque 20 %.

Aujourd'hui, notre ville a le 2ème taux de taxe foncière le plus élevé de l'agglomération après Menucourt, et détient le triste record du taux le plus élevé de toutes les communes de plus de 15 000 habitants du Val-d'Oise. Ce sujet revient comme un irritant majeur dans les retours que nous font les habitants. Beaucoup de ménages, déjà fragilisés par l'inflation et la hausse des coûts de l'énergie, ne comprennent pas pourquoi la parole donnée n'a pas été respectée. D'autant plus que le coût des services publics dont la cantine et le périscolaire, sont très élevés à Pontoise.

Le contexte économique nécessite de redonner du pouvoir d'achat, restaurer la confiance et rendre notre ville plus attractive. Une gestion rigoureuse et une meilleure maîtrise des dépenses permettraient de rééquilibrer les finances sans pénaliser les habitants.

Soutenir les nouveaux propriétaires

À Pontoise, l'acquéreur d'un logement neuf ne bénéficie que d'une exonération de taxe foncière de 40 % pendant deux ans alors que la commune pourrait aller plus loin, en mettant en place l'exonération totale de la taxe foncière sur les propriétés bâties pendant deux ans pour les logements neufs. Cette mesure permettrait aux nouveaux acquéreurs de s'installer dans de meilleures conditions. Dans un contexte où l'accession à la propriété devient de plus en plus difficile, c'est un signal fort envoyé aux familles et aux jeunes ménages.

Avec un impact budgétaire maîtrisé, les effets positifs de ce choix seraient réels :

- relance des ventes de logements neufs
- dynamisation du marché immobilier local
- renforcement de l'attractivité de Pontoise

Notre ville mérite une fiscalité locale plus juste, plus lisible et plus responsable, qui respecte les engagements et place les habitants au cœur des décisions.

Le groupe « Pontoise Ecologique et Solidaire » – Sandra Nguyen Dérosier

Une politique assumée : bilan d'une opposition de gauche exigeante

Pendant six ans, nous avons incarné l'opposition de gauche au conseil municipal. Alors que la majorité prétend gouverner « au-delà des clivages » et « sans idéologie », nous avons rappelé inlassablement qu'il n'existe pas de gestion neutre de la cité. Chaque budget, chaque projet, chaque choix traduit une vision politique de la société.

Notre opposition s'est construite sur des valeurs claires : la justice sociale, l'équité, l'écologique, la démocratie participative. Ces principes nous ont guidés pour que la ville prenne soin de sa population : accès aux soins, logements accessibles, épanouissement de toutes. Nous avons porté une autre vision où le vivre ensemble et la rencontre sont gages de sécurité, où nous préparons nos enfants aux défis de demain, où chacun.e est à sa place partout dans la ville et les institutions.

Nous avons défendu une politique sociale forte par la défense des services publics de proximité, un budget plus conséquent pour le CCAS, un soutien réel et équitable aux associations. Non par angélisme, mais parce **qu'une commune solidaire est une commune plus forte et plus vivante.**

L'urgence climatique a été au cœur de nos combats. Face à une majorité se contentant de communication verte, nous avons fait des propo-

sitions concrètes : pistes cyclables sécurisées, préservation des espaces naturels, circuits courts alimentaires, programme de rénovation thermique ambitieux. Ce ne sont pas des lubies d'écologistes, mais des investissements d'avenir pour réduire les dépenses et améliorer le cadre de vie.

Nous avons défendu une autre manière de faire la politique : transparente, participative, respectueuse des citoyens. Nous avons réclamé l'accès aux documents budgétaires en amont des votes, des bilans et des consultations citoyennes. La Démocratie se limitant aujourd'hui tristement aux campagnes électorales.

Faire de la politique, c'est choisir, arbitrer entre des intérêts contradictoires, affirmer des priorités, construire un projet collectif. Nous assumons pleinement cette responsabilité avec nos valeurs de gauche et écologiques. Notre bilan d'opposition le prouve : nous avons été présents, proposé, alerté, contrôlé. Pour que notre commune soit juste, verte et démocratique.

Le groupe « Pontoise Ensemble »

Florence Chambon, Gérard Bommenel



Santé

Cuisinez malin !

C'est en mars que ce légume vert pointe le bout de son nez : l'occasion d'en savourer une version revisitée en risotto. Commencez par laver les épinards, puis faites-les cuire trois à quatre minutes à la poêle avant de les égoutter et de les couper grossièrement.

Émincez un oignon et une gousse d'ail, faites-les revenir dans une casserole avec un filet d'huile d'olive, puis ajoutez le riz et mélangez deux à trois minutes. Versez 10 cl de vin blanc, puis une louche de bouillon de légumes. Renouvelez l'opération jusqu'à obtenir la consistance souhaitée. Incorporez enfin les épinards, ajoutez une noix de beurre et du parmesan, puis servez.

Le conseil écolo



Balade écoresponsable en forêt (Vexin)

Le 21 mars marque la Journée internationale des forêts. Pour continuer à profiter de ces poumons verts, quelques gestes simples s'imposent.

Avant toute excursion, mieux vaut prévoir son itinéraire afin de limiter les atteintes aux plantes fragiles et aux habitats des animaux.

Sur place, ne rien cueillir : ce qui appartient à la nature reste à la nature. Bien sûr, aucun déchet ne doit être abandonné ; privilégier le zéro déchet et une gourde plutôt qu'une bouteille en plastique est recommandé.

Enfin, les feux, en dehors des zones autorisées, présentent des risques majeurs pour la biodiversité.

Il convient donc de se renseigner sur la réglementation en vigueur avant de partir.

Pêle-Mêle

Le saviez-vous ?

Le jardin du Musée d'art et d'histoire Pissarro-Pontoise appelé le « Jardin des Cinq Sens » a été aménagé pour les personnes malvoyantes. Cet espace de 1250 m² propose un plan en relief, des légendes en braille associé au nom des plantes, à leur texture ou à leur parfum, et des rampes en bordure des allées. C'est le premier jardin de ce type en Ile de France !



NUMÉROS UTILES

Hôtel de ville

2, rue Victor-Hugo
01 34 43 34 43
www.ville-pontoise.fr

Police municipale

Caserne Bossut - Rue du Premier Dragons - 01 30 73 80 33
La Police municipale est ouverte tous les jours de l'année de 7h45 à 1h.

Police nationale

Hôtel de Police
4, rue des Maheux
Cergy
17

Urgences

Sapeurs-Pompiers 18
SAMU 15

SOS Médecins

01 30 40 12 12

Le guide

28-29
MARS

2^e édition pour le Printemps des quais !

Les 28 et 29 mars, les quais de l'Oise
fêteront le retour du printemps...

Après une première édition saluée par le public, le Printemps des quais revient les 28 et 29 mars pour un deuxième rendez-vous placé sous le signe du végétal et du savoir-faire. Avec plus de quarante exposants réunis le long des quais, le salon confirme son ambition : s'ancrer durablement dans le paysage local et devenir un temps fort attendu des habitants.

Pépiniéristes, horticulteurs, producteurs de miel, herboristes, céramistes, créateurs de mobilier et de décoration de jardin composent un marché à ciel ouvert où l'on vient chercher conseils et inspirations. Un troc aux plantes permettra également d'échanger boutures et graines, tandis que cinq food trucks proposeront une pause gourmande.

Ateliers jardinage et conseils

Le Printemps des quais marque symboliquement l'entrée dans la saison des plantations. Les visiteurs pourront apprendre à semer et bouturer, décrypter les informations d'un sac d'engrais ou mieux comprendre la saisonnalité des fruits et légumes. Des ateliers de sensibilisation

aborderont aussi la lutte contre les frelons asiatiques et la reconnaissance des plantes invasives. Une animation autour d'une ruche pédagogique et la fabrication de pièges à frelons compléteront ce volet environnemental. Du côté des animations, douze ateliers seront proposés sur les deux jours : création de moulin à vent, confection de fleurs de lotus, origami, badges, vases en carton ou encore atelier compost (le samedi). Autant d'activités pour petits et grands.

À l'Office de tourisme, une exposition d'ikebana – art floral japonais – dialoguera avec des sculptures sur fruits et légumes, accompagnées de démonstrations et d'initiations aux techniques de taille.

Une manière originale de conjuguer nature et créativité.

Nous souhaitons installer durablement cet événement comme un moment attendu, qui annonce chaque année, l'arrivée du Printemps.

Plus de 40 exposants, 12 ateliers et deux expositions rythmeront cette 2^e édition du Printemps des Quais.

Conseils de plantation, sensibilisation à la biodiversité et découvertes artistiques composent un rendez-vous qui marque l'entrée dans la belle saison.

En pratique

2^e édition du Printemps des quais
Samedi 28 mars de 10h à 19h
dimanche 29 mars de 10h à 18h
Entrée libre - animations
et expositions tout le week-end



Atelier

Dans la peau d'un enlumineur : or et couleur

Vendredi 6 mars, de 10h à 12h puis de 14h à 16h, le Carré Patrimoine propose aux enfants de 8 à 12 ans un atelier dédié à l'art de l'enluminure. Accompagnés de Brigitte Marchand-Lapointe, artiste peintre enlumineuse, les participants découvriront le matin les techniques traditionnelles – travail de la lettrine, usage des pigments et de la feuille d'or – avant de réaliser l'après-midi leur propre création sur parchemin. Une immersion dans l'univers des manuscrits anciens, entre patience et précision.

En savoir plus

Vendredi 6 mars de 10h à 12h et de 14h à 16h
Carré Patrimoine – impasse Tavet
Tarif : 8 € par enfant (dégressif pour les fratries)

Famille

Légendes scandinaves

Mercredi 18 mars, de 15h à 17h, la médiathèque Guillaume-Apollinaire propose un atelier en lien avec le spectacle La Reine des Neiges.

Autour du conte Mihkkal et le secret du vent du Nord, les enfants partiront à la découverte du peuple sami et des légendes scandinaves. Au programme : chants, comptines et initiation aux traditions du Grand Nord..

En savoir plus

Médiathèque Guillaume-Apollinaire
14, rue Alexandre-Prachay
Renseignements : 01 34 25 04 25 ou
bibliothequeapollinaire@ville-pontoise.fr

Devoir de mémoire

Commémoration du 19 mars 1962

Jeudi 19 mars 2026, la Ville commémorera le 64^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. Un dépôt de gerbes se tiendra à 10h30 au rond-point du 19-Mars-1962, suivi à 11h d'une cérémonie du souvenir au monument aux morts. Un vin d'honneur sera ensuite proposé à l'Espace Cordeliers.

En savoir plus

Jeudi 19 mars à 10h30
Renseignements sur www.ville-pontoise.fr

Petite enfance

Bien choisir son mode de garde

Samedi 21 mars 2026, le Relais Petite Enfance « Les Larris » organise une réunion d'information à destination des futurs parents et des parents d'enfants de 0 à 3 ans. De 9h45 à 10h, un accueil convivial autour d'un café sera proposé, suivi d'un temps d'échange et d'information jusqu'à 12h sur les modes de garde et les prestations possibles.

En savoir plus

Samedi 21 mars à partir de 9h45
Entrée libre
Renseignements : 06 03 35 51 97

COUP DE CŒUR



Carnaval, aux pays des contes

Le carnaval de Pontoise revient samedi 7 mars à 14 h 30 pour une deuxième édition placée sous le thème « Aux pays des contes ». Un cortège animé par des troupes de danse et des musiciens traversera le centre-ville avant de rejoindre le jardin des Lavandières. Trois espaces thématiques y proposeront décors et animations inspirés des univers fantastiques, des contes d'autrefois et du Soleil Levant. La Ville invite petits et grands à venir costumés pour faire vivre pleinement cette après-midi festive et ouverte à tous.

En savoir plus

Samedi 7 mars de 14h30 à 18h
Rendez-vous place de la piscine
Renseignements sur www.ville-pontoise.fr

22
MARS



Concert

Récital d'orgue

Les Heures musicales de Pontoise proposent un récital d'orgue dimanche 22 mars à 17h, à la cathédrale Saint-Maclou.

L'organiste Isabelle Fontaine, titulaire des orgues de la cathédrale de Soissons, interprétera des œuvres de Bach, Grigny, Franck et Langlais.

En savoir plus

Les Heures musicales de Pontoise
Dimanche 22 mars à 17h – cathédrale Saint-Maclou
Renseignements : 07 44 85 64 48
communication@orguespontoise.fr – www.orguespontoise.fr

28/29
MARS



Événement

2^e édition du Printemps des quais

Les 28 et 29 mars 2026, de 10h à 19h le samedi et de 10h à 18h le dimanche, le Printemps des Quais revient sur les quais de l'Oise, avec ses stands d'exposition, ateliers tout public et troc aux plantes. Au programme également : exposition d'ikebana, sculptures sur fruits et légumes, démonstrations et initiations aux techniques de taille.

En savoir plus

Samedi 28 mars de 10h à 19h
et dimanche 29 mars de 10h à 18h
Quais de l'Oise - accès gratuit
Programme complet sur www.ville-pontoise.fr

31
MARS



Conférence

« J'ai tout essayé ! »

Mardi 31 mars à 20h, au Dôme, le service petite enfance organise une conférence-débat sur les défis éducatifs du quotidien. Animée par Marie-Audrey Boisard, coach parentale, la soirée abordera les colères, les refus et la place des émotions chez l'enfant. Un temps d'échange ouvert aux familles et aux professionnels.

En savoir plus

Conférence-débat « J'ai tout essayé ! »
Mardi 31 mars à 20h
Dôme
Entrée gratuite

Chasse aux œufs

Samedi 11 avril, de 15h à 18h, le Jardin de la ville accueillera la chasse aux œufs organisée par la ville de Pontoise

à destination des enfants de 3 à 11 ans. Répartis par âge, ils partiront à la recherche d'œufs à échanger contre des chocolats. Animations, ateliers et goûter compléteront l'après-midi.

En savoir plus

Inscription gratuite et obligatoire du 9 mars au 5 avril sur www.ville-pontoise.fr (réservée uniquement aux Pontoisiens).

11
AVRIL



2^e PRINTEMPS des quais



Marché aux plantes

Art floral
japonais Ikebana

Sculpture
sur fruits et légumes

Troc aux plantes

Animations et ateliers
pour toute la famille



28 & 29 MARS

Samedi de 10h à 19h, dimanche de 10h à 18h
Quais de l'Oise – Accès libre



PROGRAMME COMPLET SUR : WWW.VILLE-PONTOISE.FR